



➤ **Comment s'inscrire ? :**

- **1 km enfants (hors USEP) :**

Uniquement via Internet sur le site www.lesfouleesdevilleurbanne.fr avant le dimanche 10 mars à 23h59, avec paiement sécurisé par carte bancaire.

Aucune inscription et dépôt de documents possible le dimanche 17 mars 2024 pour les courses 1 km enfants.

- **5 km (chrono et loisir), 4 km marche, 10 km, semi-marathon :**

- via Internet sur le site www.lesfouleesdevilleurbanne.fr avant le dimanche 10 mars 2024, avec paiement sécurisé par carte bancaire.
- par courrier, réception avant le samedi 16 mars 12h00 du bulletin d'inscription téléchargé sur www.lesfouleesdevilleurbanne.fr complété et signé avec le règlement par chèque libellé à l'ordre de l'OSV à l'adresse suivante : « Office du Sport de Villeurbanne – 70 rue du Docteur Rollet – 69100 Villeurbanne ».
- sur place, à l'hôtel de Ville de Villeurbanne (avenue Aristide Briand), le dimanche 17 mars de 7h30 à 10h45.

Le nombre de dossards étant limité pour chacune des courses, la participation se fera dans la limite des dossards disponibles.

3 sas sont prévus pour le 10km :

- **SAS « Élite » 1** : l'accès au SAS « Élite » est basé sur les temps suivants : moins de 32'H et moins de 38'F. Les demandes hors inscription Internet sont à envoyer par mail à palestra.gerard@wanadoo.fr accompagnées du justificatif de performance sur l'année 2023. **Nombre de dossards limité à 120.**

- **SAS « Préférentiel » 2** : l'accès au SAS « Préférentiel » est basé sur les minimas de qualification aux Championnats de France, soit moins de 34'15'H et moins de 43'F. Les demandes hors inscription Internet sont à envoyer par mail à palestra.gerard@wanadoo.fr accompagnées du justificatif de performance sur l'année 2023.

Nombre de dossards limité à 200.

- **SAS 3** : l'accès au SAS 3 est réservé aux licencié·e·s et non licencié·e·s.

Aucun dossard permettant d'accéder au SAS « Élite » 1 et SAS « Préférentiel » 2 du 10 km ne sera attribué le jour de la course.

1 sas « élite » prévu pour le 5 km :

- **SAS « Élite » 1** : l'accès au SAS « Élite » est basé sur les temps suivants : moins de 16'00'H et moins 20'15'F. Les demandes hors inscription internet sont à envoyer par mail à palestra.gerard@wanadoo.fr accompagnées du justificatif de performance sur l'année 2023. **Nombre de dossards limité à 50.**



Groupes/clubs :

Pour 10 inscriptions (toutes courses confondues, hors 5 km loisirs et 4 km marche), la 11ème inscription est offerte (sur la course la moins chère).

Pour toute demande de renseignement pour une inscription en groupe (à partir de 10), s'adresser à : sport@osvilleurbanne.com.

RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards (5 km chrono, 10 km et semi-marathon) ou dossards autocollants (5 km loisirs et 4 km marche) s'effectuera :

- **À l'Office du Sport de Villeurbanne** le jeudi 14/03/24 et le vendredi 15/03/24 de 12h00 à 19h00, le samedi 16/03/24 de 9h00 à 12h00.
- **Au 2^e étage de l'hôtel de Ville de Villeurbanne** (avenue Aristide Briand), le dimanche 17/03/24 de 7h30 à 10h45 (uniquement pour les courses du 5 km, 10 km, semi et 4 km marche).

La remise du dossard se fera uniquement si le dossier est complet et sur présentation d'une pièce d'identité. Aucun dossard ne sera envoyé par la Poste.

Pour récupérer le dossard d'une tierce personne : présentation obligatoire de la pièce d'identité valable (ou copie) du propriétaire du dossard.

Pour le 5 km loisir et le 4 km marche, un dossard autocollant sera remis pour toute inscription et devra être porté pour participer à la course.

Pour les courses enfants 1 km, les dossards seront à retirer :

- à l'Office du Sport de Villeurbanne le jeudi 14/03/24 et le vendredi 15/03/24 de 12h00 à 19h00, le samedi 16/03/24 de 9h00 à 12h00.
- auprès du camion USEP, sur le village des Foulées le dimanche 17 mars 2024 à partir de 10h.